

operations, and that may exceed temperatures below -40°C and above 85°C ,

2. home electronics, including audio and video equipment, appliances, safety, education, comfort, amusement and remote-controlled toys,

3. timekeeping applications,

4. personal communications up to 150 MHz, including amateur radio communication and intercom,

5. cameras not included in this List, including cine cameras, but not including imaging microcircuits for those cameras, or

6. medical electronic prostheses, including cardiac pacemakers and hearing aids, that may exceed temperatures below -40°C and above 85°C ,

(G) monolithic or hybrid integrated circuits that

(I) are not capable of addressing off-the-chip storage,

(II) do not have user-accessible microprogrammability, and

(III) are designed to be used in calculators that

1. perform a single function in response to a keystroke, and

2. are capable of performing floating-point additions of a maximum of 13 decimal digits, mantissa only, in not less than 20 ms,

(H) monolithic or hybrid integrated circuits that

(I) do not have user-accessible microprogrammability, and

(II) are designed to be used in key-programmable calculators that are capable of

1. executing a sequence of no more than 256 program steps which are introduced into a program storage on the chip by a sequence of keystrokes, and

2. performing floating-point additions of a maximum of 13 decimal digits, mantissa only, in not less than 20 ms,

(I) silicon microprocessor microcircuits, other than bit-slice microprocessors, that

(I) have a word-size to speed ratio of less than or equal to $1.25 \text{ bit}/\mu\text{s}$,

(II) have a speed power dissipation product of greater than or equal to $2 \mu\text{J}$,

(III) do not contain on-the-chip

1. ROMs,

2. PROMs,

sécurité, du confort, de la pollution ou du fonctionnement, pouvant fonctionner à des températures ambiantes inférieures à -40°C ou supérieures à 85°C ,

2. l'électronique domestique, notamment matériel audio ou vidéo, appareils électro-ménagers, dispositifs assurant la sécurité, l'enseignement, le confort ou les distractions et jouets commandés à distance,

3. l'horlogerie,

4. les communications privées jusqu'à 150 MHz, notamment les communications radioamateurs et les interphones,

5. les ciné-caméras non incluses dans la présente liste, notamment les appareils de prise de vue, à l'exclusion des microcircuits d'imagerie de ces ciné-caméras et appareils,

6. les prothèses médicales électroniques, notamment les stimulateurs cardiaques et les appareils auditifs, pouvant fonctionner à des températures ambiantes inférieures à -40°C ou supérieures à 85°C ,

(G) circuits intégrés monolithiques ou circuits intégrés hybrides, qui à la fois:

(I) ne peuvent pas accéder à une mémoire non incorporée à la microplaquette,

(II) n'ont pas de microprogrammabilité accessible à l'utilisateur,

(III) sont conçus pour être utilisables dans des calculatrices qui à la fois:

1. à la frappe d'une touche, réalisent une seule fonction,

2. sont capables d'effectuer des additions en virgule flottante d'un maximum de 13 chiffres décimaux, mantisse seulement, en au moins 20 ms,

(H) circuits intégrés monolithiques ou circuits intégrés hybrides qui à la fois:

(I) n'ont pas de microprogrammabilité accessible à l'utilisateur,

(II) sont conçus pour être utilisables dans des calculatrices programmables par touche et sont capables:

1. d'une part, d'exécuter une séquence comportant un maximum de 256 pas de programme introduits dans la mémoire programme incorporée à la microplaquette par une succession de frappes,

2. d'autre part, d'effectuer des additions en virgule flottante d'un maximum de 13 chiffres décimaux, mantisse seulement, en au moins 20 ms,

(I) des microcircuits micro-ordinateurs au silicium, sauf les microprocesseurs à tranches de bits, qui à la fois:

(I) ont un rapport de la longueur de mot à la vitesse d'au plus $1,25 \text{ bit}/\mu\text{s}$,

(II) ont un produit de la vitesse par la puissance dissipée d'au moins $2 \mu\text{J}$,

(III) ne contiennent pas, incorporé à la microplaquette:

1. de ROM,

2. de PROM,